Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 66 (1994)

Heft: 1

Artikel: Quel EMS pour demain?

Autor: Curtat, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-129277

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUEL EMS POUR DEMAIN?

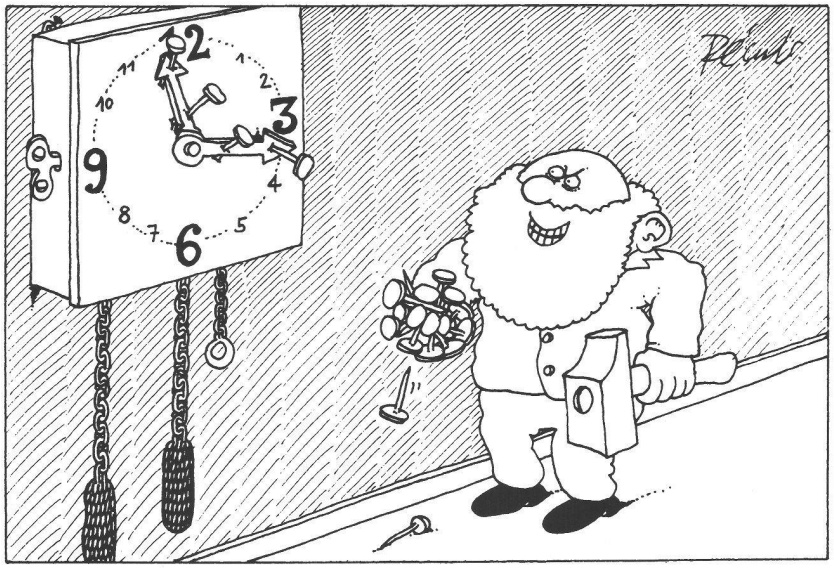

Sous ce titre a eu lieu, en septembre 1993 à Morges, un forum organisé par l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS). Les acteurs de cet important réseau de santé, mais aussi des chercheurs, des universitaires (cf. le résumé de l'intervention de Roger Perrinjaquet), des entrepreneurs, etc., ont tenté de projeter l'EMS des années 2000 et suivantes. A première vue, il conviendra de maîtriser les questions de coût que nous avons évoquées dans l'interview précitée. On peut en effet difficilement admettre une augmentation linéaire des budgets attribués aux EMS sans en comprendre les finalités et en maîtriser les mécanismes. Par ailleurs, les responsables au plan politique, économique ou professionnel des EMS doivent surmonter l'image négative de cet établissement auprès de ses «clients» qui y voient trop souvent une contrainte et la fin de leur autonomie. Les témoignages que nous avons présentés dans cette enquête nous confirment qu'on n'entre pas à l'EMS avant que de sérieuses raisons de santé vous y contraignent. On est ici très loin du nouveau rôle qu'un spécialiste comme Roger Perrinjaquet rêve pour l'EMS de demain. Comme le souligne le professeur Louis Ploton de l'Université de Lyon II: «Plus le patient refusera le placement, plus cette période risque d'être problématique (...) Comment instruire et prescrire une décision pour qu'elle ne prenne pas des allures d'ultime violence?». Le vrai problème est posé à ce niveau. Et la réponse, comme on le comprend, ne se limite pas à la qualité architecturale de la maison dans laquelle nos anciens reculent à entrer.

Robert Curtat

EMS ROMANDS: 16 000 LITS

Avec cinq cents EMS répartis dans le paysage de la Romandie – plus de cent cinqu ante dans le canton de Vaud – le réseau des EMS a connu une progression constante ces dernières années. Au plan romand, le réseau des EMS offre 16'000 lits et près de 13'000 emplois. Jusqu'en 1985 la Confédération a soutenu le développement de ces structures en finançant à hauteur de 28,5% leur construction. La même autorité ajoutait par ailleurs 2,5% quand l'EMS comportait un accueil de jour. Aujourd'hui on assiste à un très net ralentissement de cet effort, la plupart des projets ayant été réalisés. Dans le canton de Genève, les professionnels ont d'ailleurs signé un moratoire pour bloquer, jusqu'en 1996, la réalisation de nouveaux EMS. En contrepartie le canton développe les structures favorisant le maintien à domicile:
– Il y a suffisamment de lits, commente G. Philippin de la fédération romande des institutions de personnes âgées, si on maintient les gens plus longtemps chez eux. La moyenne d'âge d'entrée dans nos EMS n'a cessé de reculer.
Les professionnels vaudois ont observé un certain nombre d'autres valeurs intéressantes, particulièrement le fait que la population hébergée dans ses EMS est majoritairement (73%) féminine et que son âge moyen est de 82 ans. La question posée par le développement de cette population comme des moyens de l'accueillir est celle des moyens requis. Ici encore, les comparaisons vaudoises sont particulièrement explicites. Des vingt EMS que le canton comptait en 1960, on est passé à septante en 1980. Dans les vingt ans qui suivirent, le nombre des EMS a exactement doublé pour atteindre le chiffre de cent quarante établissements. Deux ans plus tard – aujourd'hui – on compte cent cinquante-trois EMS vaudois. A cette progression de 10% du nombre des EMS, a correspondu une dépense supplémentaire de fonctionnement de près de 40%, les budgets d'exploitation passant, en chiffres ronds, de 275 millions en 1991 à 380 millions deux ans plus tard.
Jean-Marc Bovy, secrétaire de l'Association romande des directeurs d'EMS, considère d'ailleurs que la construction de ces budgets d'exploitation relève encore des travaux d'Hercule:
– Nous avons demandé à plusieurs responsables des caisses-maladies au niveau national s'il existait une politique d'ensemble. Leur réponse fut «non».

FRANCE: CHOCS EN RETOUR

Les enquêtes scientifiques conduites auprès des personnes du 3e âge, indiquent que plus des trois-quarts des plus de 60 ans préfèrent rester chez eux. S'il y a difficulté, ils recherchent d'abord des structures médicalisées dans leur quartier. Depuis dix ans, on assiste donc à une course à la médicalisation et la mise en place de petites structures comme les «cantous», regroupement d'appartements fonctionnant sur un mode familial. Cette procédure présente un avantage important: dans une société qui connaît le chômage, elle permet à nombre de jeunes femmes d'accéder à la situation de «ménagère» que leur grand-mère pouvait acquérir en servant dans les familles bourgeoises. La mutation est plutôt significative...